

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: - (1996)
Heft: 92

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Fédérales

SANTÉ

Chirurgie : 6,3 milliards de francs suisses gaspillés

Une étude sur la consommation chirurgicale dirigée par Gianfranco Domenighetti, responsable du Service de la santé publique au Tessin, relève « les gaspillages opératoires » qui pourraient atteindre 6,3 milliards de francs suisses. Ce rapport décrit plusieurs phénomènes. Il livre que la probabilité de se faire opérer dépend non seulement de critères scientifiques mais aussi de critères socio-économiques tels que la densité de médecins par canton, le niveau d'éducation du patient, le type de couverture sociale... Il révèle que les Fribourgeois et les Bâlois se rendent plus fréquemment au bloc opératoire que les Grisons ou les Zurichois. Ainsi, se fondant sur cinq pathologies et dix cantons, l'étude comparative dénonce les dépenses superflues et plaide pour la pratique du deuxième avis médical afin d'éviter tout abus.

Consommation chirurgicale en Suisse et comparaison avec la France, Office fédéral de la statistique, Éditions Réalités sociales, 1996, 94 pages.

POSTE

Concours de dessins : succès fulgurant

Au printemps 1995, La Poste lançait un grand concours de timbres ouvert à tout Suisse domicilié dans la Confédération. Le concours a rencontré un écho inattendu. Près de 37 500 hommes, femmes et enfants ont fait parvenir leur oeuvre. Difficile pour La Poste de choisir parmi tous les dessins. Aussi a-t-elle décidé d'éditer non plus un seul timbre mais une série de quatre. Le choix du jury, composé de deux représentants des arts libéraux et de deux représentants des arts appliqués, s'est fait en fonction de l'originalité de l'idée et de sa transposition en image.

Les timbres lauréats seront en vente dès le 26 novembre dans tous les offices de poste et bureaux philatéliques suisses jusqu'à épuisement des stocks.

- 1 Die Goldene Kuh (70 c.), de Daniel Ammann, Saint Gall
- 2 Wecke ein Lächeln (90 c.), de Max Sprick, Coire
- 3 La Sfilata del bosco (110 c.), d'Elena Emma-Pugliese, Dangio-Torre
- 4 La Colombe (180 c.) de René Conscience, Delémont

SPORT

La Suisse en pleine forme

Tennis et cyclisme font la fierté des Helvètes ces derniers temps. Après le Tour de France, celui d'Espagne et les jeux d'Atlanta, c'est à Lugano que les cyclistes suisses ont confirmé leur talent. Samedi 12 octobre, l'Appenzelloise Barbara Heeb, 27 ans, a été sacrée championne du monde professionnelle de cyclisme sur route au terme de 100,8 km. Dimanche 13 octobre, en catégorie Elite hommes, le Tessinois Mauro Gianetti a parcouru 252 km et terminé deuxième de ces mêmes championnats. Tony Rominger s'est distingué en remportant la 9^e place et le Saint-Gallois Alex Zülle a offert à la Suisse, jeudi 10 octobre, une première place au Contre la montre sur route.

Quant à la joueuse de tennis Martina Hingis, elle vient de fêter à 16 ans sa première victoire sur le circuit professionnel en remportant le tournoi de Fidelstadt, en Allemagne. C'est en trois manches d'1h15 que la jeune Saint-Galloise, en finale, a laminé l'Allemande Anke Huber, 22 ans, après avoir tout bonnement, en quart de finale, sacrifié sur l'autel du tennis, le n°2 mondial Arantxa Sanchez. Cette nouvelle victoire hisse la jeune suisse à la neuvième place du classement ATS.

FAMILLE

Projet de Certificat pour les femmes au foyer

Pas de reconnaissance sociale pour les mères - les pères- restées au foyer. Un constat qui a poussé le SPAF (Syndicat des personnes actives au foyer) à lancer un projet de Certificat fédéral de capacité (CFC) en économie familiale qui vise à faire reconnaître les compétences acquises au sein d'un foyer. Le but est de faciliter le retour à la vie active une fois l'éducation des enfants achevée. Le projet s'adresse à deux catégories de personnes : à celles, sans formation, désireuses d'en acquérir une tout en s'occupant de leur famille et aux diplômées qui ne veulent pas de parenthèses dans leur curriculum vitae. D'ores et déjà certains reprochent à ce certificat de ne pas intégrer l'apprentissage de qualifications spécifiques. Ce à quoi les auteurs du projet répondent qu'il peut permettre, pour le moins, de redonner confiance à des femmes - ou des hommes - dont le travail n'est pas reconnu à sa juste valeur, voire dénigré.

EUROPE

Libre circulation des personnes : évolution contrôlée

L'Union européenne a proposé à la Suisse d'instaurer des quotas calculés sur la moyenne des autorisations de séjour accordées aux Européens au cours des trois dernières années. Ce projet ne devrait être qu'une solution transitoire vers la libre circulation effective des personnes d'ici cinq ans. Toutefois la Suisse disposerait pendant encore quelques années d'une clause de sauvegarde que le Conseil fédéral pourrait invoquer en cas d'immigration massive. Les Suisses, eux, bénéficieraient de



la libre circulation en Europe après deux ans d'application de ce nouveau mécanisme.

INITIATIVE

Les socialistes « Contre l'exportation du matériel de guerre »

Le parti socialiste suisse a lancé une initiative « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Après avoir été soumise au Conseil national, puis au Conseil des États, l'initiative sera portée devant le peuple avec proposition de rejet. Les opposants jugent l'initiative extrémiste et arguent que l'interdiction d'exporter serait non seulement néfaste pour la défense nationale et l'industrie d'armement mais aussi pour les entreprises de hautes technologies et de services.

De son côté le Conseil fédéral a présenté un contre-projet de révision totale sur le matériel de guerre (LMG). Cette révision devrait combler les lacunes de la loi actuelle, élaborée en 1972, notamment sur les opérations de courtage et de transfert de technologie. Mais ce contre-projet ne fait pas l'unanimité dans les rangs politiques. Certains reprochent au Conseil fédéral d'avoir fait un pas trop important en direction des auteurs de l'initiative.

CONJONCTURE

Baisse de confiance des entrepreneurs

Selon l'Office fédéral des questions conjoncturelles, les entrepreneurs craignent une baisse de leur bénéfice et hésitent à investir en machines et installations. Les chiffres montrent une très faible augmentation des investissements d'équipements. Ils n'ont progressé au premier et au deuxième trimestres 1996 que de 6,7% et 8% par rapport à l'année

dernière contre 21,7% et 10,3% en 1995. Depuis 1988, les investissements réels d'équipements ont enregistré un net ralentissement. Au plus fort de la récession, en 1992, ils ont chuté de 9,6% par rapport à l'année précédente. Après 1993, alors qu'une légère reprise s'amorçait, ils ont de nouveau augmenté puis baissé au milieu de l'année 1995. Une situation en dent de scie qui inquiète. D'autant que les prévisions du Centre de recherches conjoncturelles de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich sont sombres pour cette année et les suivantes. Les investissements en équipements ne devraient pas croître au-delà de 6,6% en 1996, de 2% en 1997 et 0,2% en 1998.

EMPLOI

Sulzer : dégraissage massif

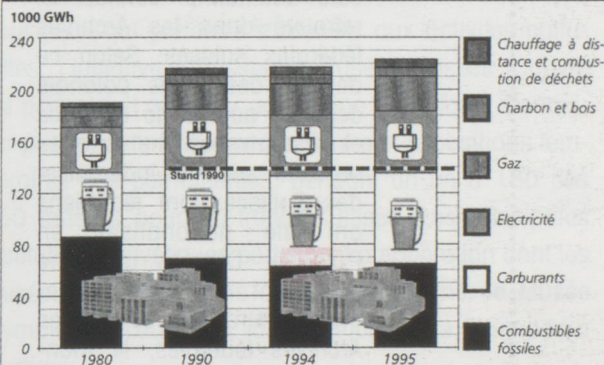
La société Sulzer Rütli a décidé de rationaliser ses activités d'ici la fin 1997. Ce sont 950 emplois qui seront supprimés dans la filiale machines à textile du groupe zurichois : 600 à Rütli (Zürich), 300 à Zuchwill (Soleure) et 50 à l'étranger. Soit environ le tiers des effectifs de l'entreprise qui employait, à la fin juin de cette année, 2989 personnes. Les suppressions d'emplois devraient passer par des licenciements « de grande ampleur » selon la direction. Les premiers interviendront dès ce mois dans le secteur de la production. Chaque poste supprimé coûtera entre 30 000 et 40 000 francs suisses d'après une estimation de Helmut Pirchl, président du groupe Sulzer Rütli. A terme, le site de Soleure accueillera l'ensemble de la fabrication des machines à tisser alors que celui de Zürich se limitera à l'administration, à la vente, au marketing et à la recherche et développement.

ÉNERGIE

Nouvelle donne

Le Conseil fédéral et le parlement doivent instaurer, pour le troisième millénaire, un nouveau cadre légal sur la politique énergétique. L'article 24^{octies} de la Constitution, accepté en votation populaire le 23 septembre 1990, en a posé les fondements. Il devra assurer conjointement le meilleur approvisionnement énergétique possible à long terme et répondre aux exigences écologiques et sociales ainsi qu'être favorable au marché de l'emploi. La loi sur l'énergie dont le projet de révision a été présenté récemment par le Conseil fédéral et la loi visant à réduire les émissions de CO2 devraient être examinées par les Chambres à la session de printemps 1997.

Consommation d'énergie en Suisse - évolution depuis 1980



La consommation de combustibles fossiles (huile de chauffage) et de charbon baisse depuis 1980. Ce recul a cependant été compensé dans les années huitante par la hausse de la consommation de carburant du trafic routier. Entre temps, la consommation énergétique du trafic routier s'est cependant stabilisée. La poursuite de la politique énergétique actuelle permet donc d'atteindre l'objectif d'énergie 2000, à savoir la stabilisation de la consommation d'énergie d'origine fossile. Ce constat ressort également du dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie concernant la politique énergétique suisse.

Source: OFEN, FCS
TCS, Technique et environnement 52070306, 10/96

tcs

SYNDICAT

Le SIB et la FTMH se fiancent

Le virus de la fusion très en vogue, ces derniers temps, sur le territoire helvétique semble toucher les formations syndicales. Le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) et le Syndicat de l'industrie, de la construction et des services (FTMH, selon l'ancienne appellation) lors de leur

Nouvelles Fédérales

congrès automnal respectif ont discuté d'un projet d'alliance. L'intention de rapprochement des deux grosses sections syndicales va, selon ses investigateurs, au-delà de la fusion. L'objectif est de fonder une « confédération syndicale » à deux ou plusieurs partenaires. Synergie de services qui permettrait de fonder une sorte de « maison syndicale ».

SOCIÉTÉ

Fonds polonais en déshérence

Après le scandale des dépôts allemands, les rapports d'après guerre entre la Suisse et la Pologne soulèvent des interrogations. A l'origine de ces questions, un accord signé entre les deux pays en 1949 s'engageant à indemniser les biens suisses nationalisés ainsi que son protocole additionnel confidentiel retrouvé dans les Archives fédérales suisses. Selon ce dernier, des fonds polonais déposés auprès de banques et assurances helvétiques auraient servi à indemniser des Suisses dont les biens ont été nationalisés en Pologne. D'après un autre document de 1949 également retrouvé dans les Archives fédérales, le montant total serait inférieur à deux millions de francs suisses de l'époque. Désireuse de faire la lumière sur cette question, l'Association suisse des banquiers (ABS) s'est dite prête à mettre à la disposition du Département fédéral des affaires étrangères les documents dont elles disposent encore dans ses archives.

ÉCONOMIE

Ballon d'oxygène pour l'industrie textile et des machines

Au bord de l'asphyxie, l'industrie textile et des machines

pourra bientôt mieux respirer. Dès le 1^{er} janvier 1997, cette branche industrielle participera à un vaste système multilatéral de libre échange européen dont profitera également la chimie suisse. Ce ne sont pas moins de 29 États du Vieux continent qui sont concernés : les quinze de l'Union européenne (UE), les quatre de l'Association européenne de libre échange (AELE) dont fait partie la Suisse et dix pays d'Europe centrale et orientale (PECOs). Ce système multilatéral, réunissant toutes les zones de libre échange, permettra, avant tout, de bénéficier d'un égal traitement douanier. Il renforcera, selon Franck Blankart directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, « l'intégration économique entre la Suisse et ses partenaires de libre échange européen ». Cela étant, les industriels de la Confédération devront toujours faire face à la concurrence tant de leurs partenaires que de celle des autres pays étrangers.

Sandoz absorbe la société allemande Azupharma

Le groupe pharmaceutique bâlois Sandoz a annoncé en octobre l'achat d'Azupharma GmbH, une société allemande spécialisée dans les médicaments génériques. Novartis, qui va naître de la fusion entre Sandoz et Ciba, passera ainsi numéro un mondial des médicaments génériques. Azupharma qui emploie 44 personnes, est la troisième société allemande de produits génériques. Son chiffre d'affaire en 1995 s'est élevé à 190 millions de francs suisses dont 80% proviennent de la vente de génériques. Un marché en forte progression qui pourrait afficher des taux de croissance de près de 11%.

SOCIAL

Paysans et fonctionnaires dans la rue

Face à la baisse continue de leur revenu, accentuée par la

crise de la vache folle, près de 15 000 paysans suisses ont manifesté leur ras le bol mercredi 23 octobre devant le Palais fédéral. Le rassemblement a très rapidement dégénéré. Une partie des manifestants ont pris pour cible les forces de l'ordre et cherché à faire tomber les barrières de sécurité. La police municipale a donné l'assaut. Des tirs de gaz lacrymogènes, suivis de balles en caoutchouc ainsi que des jets d'eau, ont été projetés sur la foule.

Trois jours plus tard, plus de trente mille personnes se sont rassemblées à Berne, en grande majorité des fonctionnaires, « contre le démantèlement du service public ». Venus de tous les cantons, les manifestants ont dénoncé les suppressions d'emplois, les baisses de salaires envisagées par les Chemins de fer fédéraux ainsi que les mesures d'austérité des pouvoirs publics.

Ils se sont également opposés à la révision de la loi sur le travail, soumise à référendum le 1^{er} décembre.

De l'avis des policiers il s'agissait de la plus importante manifestation organisée ces dernières années à Berne.

TRANSPORT

La grande vitesse en suspens

Report ou réalisation par étape des TGV en France, refus européen d'une rallonge financière aux réseaux de transport, le climat n'est pas favorable, ces dernières semaines aux lignes à grande vitesse.

La sortie du rapport de l'inspecteur général des finances Philippe Rouvillois, préconisant un redimensionnement des projets - notamment celui du TGV Rhin-Rhône qui a toujours intéressé les Suisses - oriente la Confédération vers une réflexion plus nationale de son schéma grande vitesse.